

Danger des ondes électromagnétiques : voici comment répondre à ErDF

(ou à quelqu'un qui vous ressort les arguments d'ErDF)

1) Ne vous laissez pas enfermer dans un débat technique

La controverse sur les ondes électromagnétiques fait rage, nul ne peut assurer que le système Linky n'est pas dangereux, cela nous suffit amplement pour refuser de servir de cobayes !

La tactique désormais bien connue des communicants d'ErDF est d'essayer de rester le plus longtemps possible sur la discussion technique sur les ondes :

- **pour éviter de s'étendre sur les autres graves problèmes** (mise en cause de la vie privée, [augmentation des factures](#), instrumentalisation des communes [à des fins industrielles et commerciales](#), etc)

- **parce qu'ils vont pouvoir sur ce terrain se targuer de leur compétence industrielle** et tenter de ramener les contradicteurs au rang d'ignorants qu'il convient d'édifier ou d'inquiéter qu'il convient de rassurer...

Il faut donc parler des ondes, bien sûr, mais sans se laisser enfermer et piéger dans ce débat...

La seule certitude dans cette affaire, c'est qu'il y a... de grandes incertitudes ! Les industriels prétendent (**comme pour l'amiante, le tabac, le nucléaire ou les pesticides**, d'ailleurs) qu'il n'y a "aucun risque" avec les compteurs communicants, mais de nombreuses autres sources disent l'inverse.

Même la très prudente OMS (Organisation mondiale de la santé) se demande "*si une exposition faible mais prolongée est susceptible de susciter des réponses biologiques et de nuire au bien-être de la population*".

L'OMS ajoute que "*les données actuelles ne confirment pas l'existence d'effets sanitaires*"... mais reconnaît par contre que "***notre connaissance des effets biologiques de ces champs comporte encore certaines lacunes et la recherche doit se poursuivre pour les***

comblé"

(<http://www.who.int/peh-emf/about/WhatisEMF/fr/index1.html>)

D'ailleurs l'OMS a officiellement classé les ondes électromagnétiques "cancérogènes possibles".

Or, s'ils sont installés, les compteurs Linky auront entre autre pour conséquence de **nous soumettre à une exposition prolongée (et même permanente)**, en particulier par le biais des données véhiculées par la technologie du CPL lesquelles, contrairement à ce que prétend ErDF, **circuleront dans tout le logement** (voir ci-dessous l'information reconnue par le constructeur des Linky).

Et n'oublions pas les ondes émises par **les nombreux matériels associés aux compteurs communicants** (répartiteurs, répéteurs, concentrateurs, etc) qui seront installés **un peu partout dans la commune**, ainsi que la réexpédition des données depuis les transformateurs de quartier (qui sont souvent proches des logements) **par téléphonie mobile**.

Donc, **nul besoin de batailler pendant des heures avec ErDF** (ou avec ceux qui nous ressortent les "éléments de langage" d'ErDF) sur les mégahertz, les volts, ou même les [légumes marinés](#).

Et **nul besoin d'être ingénieur pour se défendre** : nous ne sommes pas demandeurs des Linky, ce n'est donc pas à nous de démontrer leur dangerosité, c'est à ErDF de prouver indubitablement leur innocuité or, en présence de cette controverse scientifique, et sauf à prétendre être plus savants que l'OMS, **ils ne le peuvent pas**.

Conclusion : nos compteurs actuels fonctionnent parfaitement bien, ils ne menacent ni notre santé ni nos libertés, nous devons donc les garder **et ne pas servir de cobayes** pour tester sur nous et nos familles la dangerosité des compteurs communicants.

Arguments complémentaires :

Même si vous devez éviter que la question des ondes ne phagocyte tout le débat, vous aurez peut-être besoin de ces données :

2) Attention aux "normes légales"

Les "experts" assurent que les ondes émises par les Linky sont "en dessous des normes légales". Mais, comme pour la radioactivité ou les pesticides, ces normes n'apportent aucune garantie d'innocuité. Bien sûr, il vaut mieux subir une petite irradiation ou contamination qu'une forte. Mais cette "petite" dose, même légale, n'est pas anodine pour autant. Il n'a jamais été démontré scientifiquement de "seuil" en dessous duquel il n'y aurait aucun risque...

3) Trois compteurs communicants par logement !

Ce n'est pas UN compteur communicant qui est prévu mais au moins trois par logement (électricité, gaz, eau). Les uns (les Linky) génèrent des rayonnements par CPL (*), les autres envoient des ondes radios... quand bien même les ondes de l'un seraient "acceptables", que dire de l'accumulation des ondes générées par 3 compteurs ? Et bien pire : dans un immeuble de dix logements, le local technique contiendrait 30 compteurs communicants, juste à côté et sous certains logements. Sans parler des concentrateurs, répéteurs, antennes qui doivent être installés dans nos rues, près de nos habitations, pour transporter toutes ces données...

4) Les données des compteurs communicants sont expédiées par téléphonie mobile

Si les compteurs Linky sont installés, ils envoient leurs informations vers les transformateurs de quartier, situés très souvent près des habitations, d'où elles repartent **par téléphonie mobile** ! ErDF vous trompe donc habilement en affirmant que les Linky n'utilisent pas la téléphonie mobile...

5) Le CPL circulera dans tout votre logement

Contrairement à ce que prétend ErDF, le CPL ne s'arrête pas au compteur et **se diffuse dans tout le logement**. Cette donnée cruciale a été reconnue, de façon très honnête, par le propre constructeur de Linky, **William Hosono, directeur Europe de la société Itron**, lors du débat "éco" de Sud-Ouest, le mercredi 2 mars 2016 à la Cité Mondiale de Bordeaux.

6) Le système Linky est **ÉVOLUTIF** : le pire est à venir

En clair, c'est la stratégie du cheval de Troie : l'objectif d'ErDF est d'installer 35 millions de compteurs Linky, sans que soient utilisées dans un premier temps toutes les "potentialités" de ces appareils. C'est une fois qu'ils seront en place que le crime pourra être pleinement consommé. Si vous pensez qu'il s'agit de supputations voire de "complotisme", lisez donc cet extrait d'une brochure d'ErDF (bien différente de celles distribuées au public ou aux élus) :

*"Le programme Linky a pour ambition de créer un standard mondial de l'industrie du comptage évolué. Pour y parvenir, ERDF a bâti **un système évolutif** utilisant des technologies de pointe, capables de gérer **de très importants flux de données**. **Nous ne sommes encore qu'aux prémices de l'exploitation de toutes les potentialités de ce compteur : Big Data, usages domotiques, objets connectés...** L'installation des compteurs communicants **beneficiera à l'ensemble de la filière électrique**. Le programme Linky est*

*suivi de près par les acteurs majeurs du secteur de l'énergie
: fournisseurs, distributeurs, producteurs, équipementiers,
startups..."*

http://www.erdf.fr/sites/default/files/DP_Signature-Convention_ERDF-ADEME.pdf , page 6

Retenez bien la conclusion de ce passage : **les programmes de compteurs communicants sont faits pour répondre à des ambitions industrielles et commerciales, et certainement pas pour les usagers !**